

Présentation de la formation

THÈME	Pratique de l'ingénierie patrimoniale des chefs d'entreprises
PUBLIC CONCERNE	Cette formation est destinée à un public de : <ul style="list-style-type: none"> • Conseils en gestion de patrimoine, • Avocats, • Experts comptables, • Notaires, • Banquiers, • Assureurs
FORMAT	Wébinaire
NIVEAU	Niveau 3 : Expertise
DURÉE	14 heures de formation
VALIDATION D'HEURES RÉGLEMENTAIRES	Cette formation valide les heures réglementaires suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • 7 heures immobilier (carte T) • 7 heures IAS/DDA • 0 heures IOBSP
DATES ET HORAIRES	Cette formation est prévue : <ul style="list-style-type: none"> • 06/12/2022 de 14h à 17h30 • 07/12/2022 de 14h à 17h30 • 12/12/2022 de 09h à 12h30 • 14/12/2022 de 14h à 17h30
TARIF	850 € HT soit 1020 € TTC (TVA 20%)
INTERVENANT(S)	Cette formation sera animée par : <ul style="list-style-type: none"> • Madame BAILLY-SELVI Yasemin • Monsieur Jacques DUHEM • Monsieur Stéphane PILLEYRE
PRÉREQUIS	Pour le bon déroulement de la formation, le participant doit <ul style="list-style-type: none"> • Avoir suivi une formation dans le domaine de la gestion de patrimoine
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'accompagner ses clients dans : <ul style="list-style-type: none"> • Le choix de la forme juridique et sociale la plus appropriée • La mise en place de solutions de prévoyance • L'appréhension des règles juridiques et fiscales applicable à la location équipée • La mise en place de stratégies de gestion de son entreprise tout en évitant de tomber sous le coup de l'acte anormal de gestion
ASSISTANCE TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE	Du lundi au vendredi de 9h30-12h00 et de 14h00 à 17h30 <ul style="list-style-type: none"> • Marthe Faye Pineau 06 17 52 60 00
PROGRAMME DE LA FORMATION	<u>Thème 01 : L'acte anormal de gestion et le chef d'entreprise</u> I. Présentation de l'AAG A. Définition B. Différence avec l'abus de bien social (ABS) C. Champ d'application (qui est concerné ?) D. Reprise des charges déduites à tort E. Intégration des produits « fictifs » II. Impact fiscal A. Majoration du résultat taxable

- B. Distribution du résultat reconstitué
- C. Sanctions et pénalités
- III. Exemples d'acte anormal de gestion**
- A. Rémunération excessive
- B. Déduction des charges personnelles du dirigeant
- C. Vente au dirigeant d'un actif social
- D. Facturations intragroupe (prestation de services)
- E. Immobilier locatif
- F. Mise à disposition gratuite

Thème 02 : Autopsie de la location équipée

I. Définition

- A. Définition juridique
- B. Définition fiscale
- C. Mode d'exploitation (directe et indirecte)

II. Régime d'imposition des revenus

- A. Régime des BIC
- B. Régime micro ou réel
- C. Gestion des frais d'acquisition
- D. Gestion des amortissements
- E. Gestion des déficits

III. Régime d'imposition des plus-values

- A. Évènement déclenchant la plus-value
- B. Détermination de la plus-value imposable
- C. Modalités d'imposition de la plus-value
- D. Régimes d'exonération applicables

Thème 03 : La prévoyance du dirigeant (IJ, invalidité, décès)

I. De quelle prévoyance s'agit-il

- A. La prévoyance personnelle
- B. La prévoyance familiale
- C. La prévoyance professionnelle

II. La prévoyance obligatoire liée aux cotisations sociales du dirigeant

- A. L'arrêt de travail et les indemnités journalières (coût/contrepartie)
- B. L'invalidité
- C. Le décès

III. La prévoyance facultative

- A. Comment accroître la prévoyance personnelle du dirigeant ?
- B. Comment accroître la prévoyance familiale du dirigeant ?
- C. Comment accroître la prévoyance professionnelle ?

Thème 04 : Approche juridique du choix de la forme sociale pour le dirigeant d'entreprise

I. Les différentes formes juridiques

II. Le dirigeant est seul (constitution, gestion, cession, donation, legs)

- A. L'entreprise individuelle
- B. L'EURL
- C. la SASU

III. Les dirigeants sont plusieurs (constitution, gestion, cession, donation, legs)

- A. La société de fait et la société en participation
- B. La SARL
- C. La SA
- D. La SAS

<p>MOYENS PÉDAGOGIQUES</p>	<p>En webinaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formateur disposera d'un logiciel de webinaire (ZOOM, Webex ou GoToWebinar) pour projeter le support pédagogique. Le logiciel permet aux stagiaires d'intervenir par Chat directement ou de lever la main pour poser leurs questions avec leur micro. Le logiciel permet également au formateur de partager son écran d'ordinateur pour avoir accès à d'autres outils (Word, Excel, internet exploreur). • Le support pédagogique sera mis à disposition des stagiaires via leur accès utilisateur ou leur sera envoyé par mail. • Le formateur utilisera une pédagogie active : il usera de cas pratiques pour illustrer ses propos en mettant en situation les apprenants (cas clients par exemple). <p>Le formateur ouvrira également des temps de questions/réponses lors de la formation afin de vérifier l'engagement des stagiaires et leur compréhension.</p>
<p>LES MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI</p>	<p>En webinaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enregistrement des temps de connexion de l'apprenant • Réalisation d'un test final de validation <p>Pour toute formation, une attestation sera remise à l'apprenant après validation du test final</p>
<p>MODALITÉ D'INSCRIPTION</p>	<p>Deux possibilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En ligne sur le site www.fac-associes.com • Sur papier : envoyer le bulletin papier par mail à contact@fac-associes.com ou par voie postale à FAC & Associés 38 rue du maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE
<p>DATE LIMITE D'INSCRIPTION</p>	<p>Les inscriptions doivent être réalisées à minima 2 jours avant le début de la formation</p>
<p>ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP</p>	<p>FAC&Associés est dans une démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap. Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ce public dans nos formations. Ainsi la majorité des salles réservées pour nos formations présentiellees sont des ERP respectant les normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite. Cependant chaque situation étant particulière, si vous le souhaitez, vous pouvez contacter Mme Candice Milak Référente Handicap par mail : cm@fac-associes.com ou par téléphone au 06 68 13 90 76 pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité</p>
<p>CONTACTS</p>	<p>Téléphone : 04.63.80.93.47 Mail : contact@fac-associes.com</p>

Bulletin d'inscription

À retourner à : FAC & Associés 38 Rue du Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE

Nous vous prions de bien vouloir compléter la page suivante (Analyse du besoin et positionnement) afin de finaliser votre inscription.

ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Formation

Thème	Pratique de l'ingénierie patrimoniale des chefs d'entreprises
Date(s) et horaires	Les 6,7,12 et 14 décembre 2022

Participant

NOM Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	

Facturation

Entreprise/Société	
SIRET	
Adresse	
CP - VILLE	

Montant

Montant HT	850 €
Montant TTC	1020 €
Mode de règlement	<input type="checkbox"/> par chèque <input type="checkbox"/> par virement bancaire ¹

RIB¹ :

c/Etabl	c/Guichet	n/Compte	C/Rib			
18715	00200	08002701171	77			
Domiciliation			BIC			
CAISSE D'ÉPARGNE D'Auvergne et du Limousin			CEPAFRPP871			
Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)						
FR76	1871	5002	0008	0027	0117	177

¹ Merci d'indiquer le nom et prénom du participant (ou des participants) dans l'ordre de virement

FAC & Associés

SAS au capital de 50 000 € - 38 rue du Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE

RSC de Clermont-Ferrand 844955336. Siret n° 84495533600012 – N° TVA intracommunautaire n° FR37844955336

Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n° 84630505063 auprès du Préfet de la région AURA, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Analyse du besoin et positionnement

1. Quels sont les besoins et les objectifs visés par la formation ?

- Maîtriser les fondamentaux techniques de la gestion de patrimoine ;*
- Approfondir mes connaissances dans la thématique de la formation ;*
- Mettre en pratique les connaissances techniques en rendez-vous client ;*
- Exploiter les données nécessaires à l'analyse patrimoniale (contrat de mariage, acte de donation, déclaration de succession, contrat d'assurance-vie, déclarations fiscales, régimes fiscaux applicables et leurs conséquences...);*
- Analyser les questions juridiques et patrimoniales en rapport avec l'environnement des clients ;*
- Actualiser mes connaissances et intégrer en rendez-vous client les nouveautés issues de l'actualité juridique, fiscale, sociale et patrimoniale ;*
- Autre : à renseigner*

2. Qui est à l'initiative de la demande de cette formation ?

- Salarié*
- Responsable hiérarchique*
- L'Apprenant lui même*

3. Quels sont les effets attendus de la formation ?

- Actualiser mes connaissances et les mettre en pratique lors de mes rendez-vous client*
- Appliquer mes connaissances lors de la réalisation d'audits patrimoniaux et/ou la proposition de préconisations et/ou de stratégies patrimoniales*
- Autre, à renseigner :*

4. Dans quel contexte est survenu ce besoin ?

- Je mets à jour mes connaissances professionnelles de manière régulière et/ou dans le cadre de mes obligations réglementaires de formation*
- J'ai besoin d'acquérir de nouvelles compétences afin de répondre à une demande client et/ou du marché professionnel dans lequel j'évolue*
- Autre, à renseigner :*

5. De quelles connaissances liées à la thématique de formation disposez-vous ?

- Je ne dispose pas de connaissances liées à la formation*
- Je dispose d'un premier niveau de connaissances : j'ai déjà été formé.e sur le sujet et/ou dans le cadre de mon métier je travaille occasionnellement avec cette thématique*
- Je dispose d'un niveau de connaissances approfondi : je suis formé.e régulièrement sur la thématique et/ou dans le cadre de mon métier je travaille régulièrement avec cette thématique*
- Autre : à renseigner*
